

Mesdames, Messieurs,

Conscients des difficultés auxquelles sont confrontés les Professionnels de Santé exerçant en ville/ambulatoire et de leurs besoins en solutions hydro-alcooliques (SHA), l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire avec l'accord et le soutien de la Présidente de l'URPS des Pharmaciens de la Région Centre-Val de Loire, ont mis en place et coordonné l'approvisionnement et la livraison de flacons de SHA en 400 ml dans l'ensemble des pharmacies de la Région Centre-Val de Loire.

Cette dotation est gratuite. Elle a vocation à être utilisée dans le cadre de votre exercice professionnel auprès de vos patients. La SHA est à utiliser, lorsque le lavage des mains à l'eau et au savon n'est pas possible.

Nous vous invitons donc à vous rendre dès que possible dans la pharmacie la plus proche pour récupérer votre dotation en SHA.

Si lors de votre venue, l'officine n'a pas suffisamment de SHA, elle pourra vous informer des pharmacies ayant reçu une quantité de SHA pour un grand nombre de professionnels de santé.

Lors de la remise de votre dotation, vous devez transmettre à la pharmacie vos coordonnées, votre fonction et signer pour attester du nombre de flacons reçus.

L'estimation des dotations en SHA par officine de pharmacie a été réalisée à partir des données disponibles (nombre de professionnels de santé, sans leur identité, à proximité de chacune des pharmacies, notamment les Infirmiers.

Quand bien même ce processus soit perfectible, il permet d'atteindre l'objectif fixé d'un accès à la solution hydro-alcoolique pour un grand nombre de professionnels.

En vous remerciant de votre forte implication au quotidien, notamment dans le cadre de cette crise, nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Sabine DUPONT
Directrice de l'offre sanitaire